ORDRE DES MÉDECINS

Conseil Régional
Ile-de-France

COMMISSION INTERNES ET JEUNES MÉDECINS

Compte rendu de la réunion du 13 février 2023

****

Présents : Drs L. BERTRANDON, N. CACOUB-OBADIA, J-L. FONTENOY, Y. GASMAN, Ph. GARAT, P. LECABLE, G. LUCHOOMAN, J. PIQUET et X. RIGAUT.
REAGJIR représenté par Thomas PINTO (trésorier), SRP-IMG représenté par Cédric CARDOSO (Président) et Benjamin CHICHE (CM National), SIHP représenté par Aloïs HELARY (Vice-Président).

Excusés : Dr P-Y. DEVYS.
Le Syndicat des Jeunes Médecins IDF.

Absente : Dr P. KAMTCHUENG

Début de la réunion à 20h50.

1) Point sur les lundis déontologiques

Présentation des dernières participations :

- 07/11/2022 « l'information et ses dérives » : **11** participants sur 14 inscrits
- 19/12/2022 « médecine, police, justice » : **7** participants sur 18 inscrits
- 23/01/2023 « les écrits et leurs risques » : **13** participants sur 19 inscrits

Constat d'un moindre nombre d'inscription, mais aussi d'une absence (après inscription et rappels par mail) à hauteur d'environ 40%. Cela pose le problème d'investissements des animateurs et de gestion de la logistique de chaque soirée.

Attractivité en baisse depuis la pandémie qui a changé beaucoup de choses quant à la nécessité d'une formation en présentielle par rapport à la visio.
Diverses propositions sont évoquées :

- Communication via le listing des internes au niveau de chaque CDOM
- Changement d'appellation et peut-être changement de jour de la semaine. Essai du mardi sous la nouvelle mention « *Formation : La déontologie en pratique* ».
- Proposition d'ateliers déportés à la demande assurant une participation minimale au-dessus de 15 médecins.
- Proposition d'une possible formation de conseillers ordinaux au niveau du CROM qui seraient à même ensuite d'animer des formations *in situ* au siège des conseils départementaux.
- La voie de la création d'un DPC déontologie peut être un argument pour une participation accrue et une pérennisation de notre action.

2) Formation des étudiants

a. Université de La Sorbonne :

150 étudiants formés au cours de 3 séances pour 156 inscrits. Participation attentive et intéressée. Satisfaction ++. 2 séances sont encore prévues cette année universitaire (mars et avril).

b. Université de Bobigny :

On attend la signature de notre convention de partenariat avant de commencer la formation sur le même principe.

3) Partenariat avec les syndicats d'internes en relation avec les dispositifs politiques en matière de santé

Le rôle de l'ordre en ce domaine est limité et n'est consulté qu'à la marge après les organisations syndicales. Tout est du domaine législatif et le pouvoir de changement est dans les mains du parlement par le biais de modification de loi. Mais en vertu de l'antagonisme entre les besoins de la population et les désirs des praticiens, la représentation nationale a plus tendance à écouter « le peuple ».

Pour la première fois l'ordre défilera aux cotés des syndicats jugeant la médecine et la santé en danger en fonction des propositions de la loi RIST et de l'évolution des négociations conventionnelles.

Le problème des certificats inutiles et des divers travaux administratifs est toujours évoqué sans que des solutions satisfaisantes soient trouvées à ce jour. Selon toute vraisemblance cela devrait passer par une loi et non par de simples recommandations ministérielles comme cela a été fait à de multiples reprises auparavant. Enfin il est souligné la probable inefficacité d'une grève administrative.

4) La prochaine réunion de la Commission aura lieu le lundi 19 juin 2023 à 20h45 (plateau-repas disponible à partir de 19h45 si réservation dans les délais).

Fin de la réunion 22h15.

Dr Philippe GARAT
Responsable de la Commission